

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°2

07 / Focus

Les 10 et 24 avril,
on vote

08 / Grand Angle

Budget 2022 :
Investir pour demain

12 / Découvertes

Sur les traces
des Maisons
Moulées



Sentier " Eau et Paysages " à Indret



© Amicale Laïque de Haute-Indre

AVRIL 2022

Directeur de Publication
Anthony Berthelot
Rédaction
Service communication :
02 40 85 45 75
communication@indre44.fr
Maquette/Mise en page
Patrick Mignon / c-comchat.com
Photos
Ville d'Indre - sauf mention contraire
Impression : ValPG - Imprimé
sur du papier issu de forêts
gérées durablement
Tirage : 2100 exemplaires
Une version en gros caractère
est disponible en mairie, sur
demande. Une version audio
est disponible sur Indre44.fr,
rubrique S'informer



1 Janvier
Un cadeau de bonne année pour nos aînés

En janvier, la Municipalité a offert un cadeau à 300 Indrais de 70 ans inscrits au préalable. Le large choix de produits et services locaux proposé a été très apprécié.

2 26/01
La Folle Journée

Le compositeur Schubert était à l'honneur cette année. En ouverture de La Folle Journée, la ville d'Indre a accueilli la pianiste Mara Dobresco.

3 12 et 13/02
Exposition artistique

Plus de 850 visiteurs sont venus admirer les œuvres de sculpteurs et de peintres professionnels, repérés par l'Amicale Laïque de Haute-Indre. Découvrez les noms des artistes primés sur Indre44.fr

4 22 et 23/02
Sécurité routière dans les écoles

Le policier municipal sensibilise les élèves de CM2 des écoles publiques. Ils ont vu ou revu les panneaux signalétiques et les règles de circulation, ceci afin de se déplacer en toute sécurité.

5 26/03
Rendez-vous citoyens

Les participants ont observé les différentes formes de manipulation à l'œuvre dans les organisations politiques et professionnelles. Aux côtés du journaliste Philippe Merlant, ils ont cherché des pistes de résistances.

04/Focus

- Des panneaux d'informations dans les quartiers
- Un restaurant italien avec vue sur la Loire
- Gérer ses émotions et retrouver une confiance en soi
- Des animations autour de la Loire
- Développer les projets d'artistes
- Un groupe en faveur du handicap
- Un nouveau sentier à Indre
- Deux fêtes, deux appels à participation
- Les 10 et 24 avril, on vote

08/Grand Angle

- Budget 2022 : Investir pour demain

11/Votre quotidien

- La collecte des déchets évolue
- Au volant, levons le pied !

12/Découvertes

- Sur les traces des Maisons Moulées

13/Vie politique

14/Infos pratiques

- Job d'été
- Accueil de loisirs et séjours

16/Votre agenda

Le mot du Maire



Chers Indrais et chères Indraises,

L'actualité internationale est à nouveau venue s'imposer dans nos quotidiens. Les terribles images de l'Ukraine dévastée rappellent les plus tristes périodes de l'histoire européenne. Le conflit a déjà engendré des milliers de déplacés, des centaines de morts et des vies brisées.

Je tenais à saluer la mobilisation des habitants de notre commune, leur générosité et leur solidarité exprimée par les dons ou les offres d'accueil. La commune a su rapidement mobiliser ses équipes pour recenser les initiatives et organiser les collectes. **Nous restons solidaires.**

Dans ce contexte particulièrement anxiogène, le budget des collectivités est impacté. À l'augmentation du coût des matières premières liée à la crise sanitaire, l'agression russe des ukrainiens fait flamber le prix des carburants et des énergies, entraînant des augmentations sur de nombreuses lignes de notre budget communal.



La municipalité fait le choix d'un budget volontariste et tient ses engagements.

Dans ce contexte, la municipalité fait le choix d'un budget volontariste et tient ses engagements de rénovation de son patrimoine, d'amélioration du cadre de vie et de nouveaux services aux habitants. **Notre commune a besoin de ces investissements.**

Enfin, l'arrivée des beaux jours et la fin attendue de la pandémie nous laissent espérer de pouvoir nous retrouver et éprouver le plaisir de vivre ensemble dans notre belle commune, animée des initiatives associatives. Je sais combien ces temps sont propices au partage et aux échanges et qu'ils **font le charme des bords de Loire.**

Je vous souhaite un printemps coloré et joyeux.

Anthony BERTHELOT, Maire d'Indre

Des panneaux d'informations dans les quartiers



Installation des premières affiches. Véronique et Amélie (référentes), Sophie Bialais-Fernagu (adjointe municipale)

Des panneaux d'informations viennent d'être implantés dans les quartiers pour une meilleure diffusion des informations municipales.

Afin d'apporter l'information municipale au plus près des habitants, huit panneaux ont été installés en début d'année dans les huit quartiers.

Le choix de l'emplacement est le fruit d'une réflexion entre habitants et référents. Ils ont été épaulés par les services techniques de la ville avant que ces derniers assurent la pose. L'affichage, produit par la ville, est effectué par les référents de quartiers élus.

Cet outil apporte une proximité dans la circulation des informations. Vous pourrez y trouver des informations pratiques (exemple :

les élections, les évolutions de la collecte des déchets...) et l'agenda des événements.

Il y a huit quartiers à Indre. Des référents élus et citoyens s'engagent pour chacun.

Dans chaque quartier, un panneau :

Place de l'Église,
Rue Joseph Tahet,
Place de la Martinière,
Rue Jean-Baptiste Rabillard,
Place des Cèllets,
Place du Prieuré,
Quai Besnard,
Avenue de la Loire.

+ D'INFOS sur ces projets et les référents sur Indre44.fr > rubrique Participer ou 02 40 85 45 73

COUPS D'ŒIL

Place de la publicité dans la métropole : Donnez votre avis !

Nantes Métropole organise une enquête publique pour l'élaboration du règlement local de publicité métropolitain (RLPm) : forme et implantation des enseignes et panneaux publicitaires dans l'espace public et privé.

Du 11 au 28 avril, participez à l'enquête publique.

Plusieurs possibilités pour contribuer :

- **En ligne :**
www.registre-dematerialise.fr/2968
- **Au siège de Nantes Métropole :** 2 cours du Champ de Mars, Nantes
- **Par mail :**
RLPm@nantesmetropole.fr
- **Par courrier :**
Madame La Présidente, Nantes Métropole, 2 cours du Champ de Mars, 44929 Nantes Cedex

+ D'INFOS > metropole.nantes.fr/reglement-publicite

Les sapeurs-pompiers recrutent

Vous souhaitez vous rendre utile et aider les autres ? L'équipe des sapeurs-pompiers d'Indre est à la recherche de nouvelles recrues. Découvrez les témoignages des sapeurs-pompiers investis et plus d'informations sur les conditions sur Indre44.fr.

Postulez : 02 40 38 02 28
ou fabien.udaire@sdis44.fr



EN CHIFFRES

1986 logements indrais recensés en janvier-février
4080 personnes concernées



Andrea et Benjamin

Un restaurant italien avec vue sur la Loire

Tombé sous le charme de l'esprit village, Andréa, vient d'ouvrir un restaurant italien à Indre. « La vue est magnifique et j'ai eu un bon feeling », se réjouit l'italien.

Andrea, Benjamin, Eugénie et Nicolas proposent évidemment une carte de pizzas, pâtes et vins. Ils souhaitent aussi faire découvrir des plats italiens moins connus. Aux beaux jours, ils ouvriront 7j/7 et proposeront en plus ; café le matin, glaces artisanales l'après-midi et apéro en fin de journée.

Avant l'ouverture, ces quatre personnes avaient des projets plein la tête pour donner vie à ce lieu. « Nous voulons créer un esprit café-concert. Nous allons ouvrir la terrasse plein sud avec vue sur la Loire, aux beaux jours. »

8 Place Jean Saillant - 02 28 26 33 73

Ouverture le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 15h et 17h à 22h30 + le week-end de 10h à 22h30

Des animations autour de la Loire

Fête de la Loire : Après deux ans d'absence, la traditionnelle Fête de la Loire, anciennement Fête des civelles, fait son grand retour. Au programme de cet événement familial, proposé par le Comité des fêtes : chants de marins avec le groupe « Gabare », maquillage pour enfants, guinguette, ferme avec animaux et manège.

Une restauration rapide est assurée, dont une dégustation d'anguilles grillées accompagnée d'une sauce indraise.

Fête de la Loire : Dimanche 24 avril, dès 10h à 19h, Place Odette Nilès Animations gratuites
Plus d'infos sur les horaires sur Indre44.fr ou au 07 85 38 16 74.

Régate d'aviron de mer : Le 1^{er} mai, différents clubs de l'ouest dont le Cercle Nautique d'Indre s'affrontent sur la Loire lors de la 28^{ème} régata d'aviron de mer. Il est possible de venir les soutenir de 11h à 16h, près des cales de Basse-Indre.



Marylène masse une cliente

Gérer ses émotions et retrouver une confiance en soi

Marylène vient d'ouvrir son cabinet à Indre. Elle aide à libérer un stress émotionnel ou physique, gérer une hyper-sensibilité, soulager les maux... et retrouver un état plus serein. « Je fais preuve d'écoute et de bienveillance. J'accompagne les enfants et adultes et les rends autonome de leur changement, c'est-à-dire qu'ils se rendent aussi compte des possibilités d'agir et de changer seul. »

Cette psycho-praticienne corporelle et masseuse thérapeute s'est lancée dans cette aventure, il y a une dizaine d'années. « Ce métier est un choix de cœur d'aider les autres. Au cours de ma vie, je me suis rendue compte que je dispose d'une empathie naturelle. »

Plus d'infos : www.de-la-chrysalide-au-papillon.fr
06 20 86 51 55

Développer les projets d'artistes

Rassembler des artistes de tous horizons et soutenir leurs projets communs, voici les objectifs de l'association Modelers. « Certains talents restent cachés et les artistes n'arrivent pas à se mettre en avant. L'association les aide donc dans leurs projets avec les moyens à sa disposition [compétences administratives ou juridiques, matériel...] », expliquent Yoann, président de l'association et David, référent administratif.

Une synergie se crée entre les arts numériques et analogiques [modelers 3D, architectes, dessinateurs...].

Vous êtes artiste et vous avez un projet à lancer ? Transmettez votre candidature à l'association.

Elle recherche aussi des personnes pour renforcer l'équipe administrative.

Plus d'infos sur Modelers.fr





Un groupe en faveur du handicap

La ville améliore le quotidien des personnes atteintes de handicap. Un groupe se réunit. Rencontre avec Philippe, membre du groupe.

Que vous apporte cette participation ?

« Mon handicap m'apporte déjà un regard différent. J'ai appris sur d'autres handicaps et des règles d'aménagement que je ne connaissais pas. Je suis là pour proposer des idées et partager des observations par rapport à ce que je vois au quotidien dans la ville. »

Que retenez-vous des premiers échanges ?

« L'idée de constituer un groupe de personnes pour réfléchir ensemble est bonne, même si cela a été compliqué avec la crise. Lors de la première réunion avec la mairie, nous sommes revenus sur tous les types de handicap afin de mesurer les difficultés potentielles liées au quotidien. Nous allons ensuite apporter des idées et observations pour améliorer, par exemple, des aménagements. »

Pourquoi intégrer ce groupe ?

« C'est l'opportunité de découvrir et faire partager des observations. Une augmentation du nombre de personnes permettra de nourrir les échanges. »

Vous souhaitez, comme Philippe, adhérer à ce groupe ? Celui-ci reste ouvert à tous les Indrais, sur inscription : groupehandi@indre44.fr ou au 02 40 85 59 04.

Un nouveau sentier à Indre

Inscrit dans le projet métropolitain « Eau et Paysages », un sentier entre Indret et La Montagne est désormais ouvert. Au cours d'un parcours d'1,5 km, admirez la vue sur la commune et la Loire, paysages naturels, la chaussée de Robert et ses immenses platanes.

Points de départ : près des cales d'Indret ou derrière l'école Jules Ferry à La Montagne.

+ D'INFOS > [indre44.fr / actualités](http://indre44.fr/actualites)

Deux fêtes, deux appels à participation

Une Fête des Solidarités

En septembre 2022, réveillons la solidarité sous ses multiples formes ! La ville met en avant les actions existantes sur le territoire lors d'un temps convivial et festif.

Vous avez envie de vous investir dans cet événement ? Nous recherchons des personnes qui souhaitent apporter un coup de main dans l'organisation.

Faites-vous connaître : ccas@indre44.fr ou 02 40 85 59 11

La Fête de la musique 2022

La ville invite les musiciens souhaitant se produire à Indre. Guitaristes, trompettistes, violonistes, chanteurs/euses, percussionnistes... partagez votre passion le **vendredi 17 juin** !

Les intéressés sont invités à se manifester auprès du service culturel de la ville avant fin avril : 02 40 85 45 74 ou billetterie@indre44.fr

EN CHIFFRE

29 capteurs CO²

ont été installés dans les écoles et à la restauration. Ils ont pour objectif de limiter la diffusion de la covid et faciliter l'application des gestes barrière.

Les 10 et 24 avril, on vote

Les dimanches 10 et 24 avril, les Français sont appelés à élire le Président de la République.

Mode d'emploi, le déroulement du scrutin :

Les électeurs inscrits sur les listes peuvent voter de 8h à 19h, à Indre, dans le bureau de vote mentionné sur leur carte électorale :

- Bureau 1 : école élémentaire Jules Ferry
- Bureau 2 : école municipale de musique
- Bureau 3 : école maternelle de la pierre Mara

Des mesures sanitaires seront prises pour assurer le bon déroulement du scrutin.

À l'arrivée dans le bureau, vérification de l'inscription sur les listes électorales.



L'électeur prend une enveloppe et les bulletins de vote.



L'électeur se rend dans l'isoloir pour y mettre le bulletin du candidat choisi dans l'enveloppe.



Après vérification de son identité, il introduit l'enveloppe dans l'urne et signe la liste d'émargement. Sa carte électorale est estampillée.



Illustrations@gouvernement

Lors de la vérification de votre identité vous devrez présenter un document d'identité avec photo [exemple : carte nationale d'identité, carte vitale, permis de conduire...], et la carte électorale qui vous a été adressée en mars.

À 19h, le dépouillement des bulletins débute. Celui-ci se déroule publiquement. Les citoyens sont invités à y participer en tant qu'assesseur ou scrutateur.

Vous êtes dans l'impossibilité d'aller voter le jour J ?

Donnez procuration à l'électeur de votre choix, inscrit sur les listes de la commune ou d'une autre commune. L'électeur choisi devra voter à votre place dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Deux manières de donner procuration :

- effectuer une demande sur [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr), qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat ou à la gendarmerie,
- ou remplir un formulaire papier dans un commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal.

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Devenez assesseur ou scrutateur

La ville recherche des volontaires, inscrits sur les listes électorales. Les assesseurs sont chargés de veiller au bon déroulement des opérations de vote [vérification des identités, signature des listes...]. Les scrutateurs, quant à eux, participent aux opérations de dépouillement [comptage des votes].

Vous êtes intéressé ?

Faites-vous connaître sur [Indre44.fr](https://indre44.fr) / rubrique S'informer ou au 02 40 85 45 85.

Élections législatives en juin, s'inscrire sur les listes électorales

Les inscriptions pour l'élection présidentielle sont closes depuis début mars. Celles en vue des élections législatives sont possibles :

- sur [Service-public.fr](https://service-public.fr) jusqu'au 4 mai,
- ou en mairie jusqu'au 6 mai.

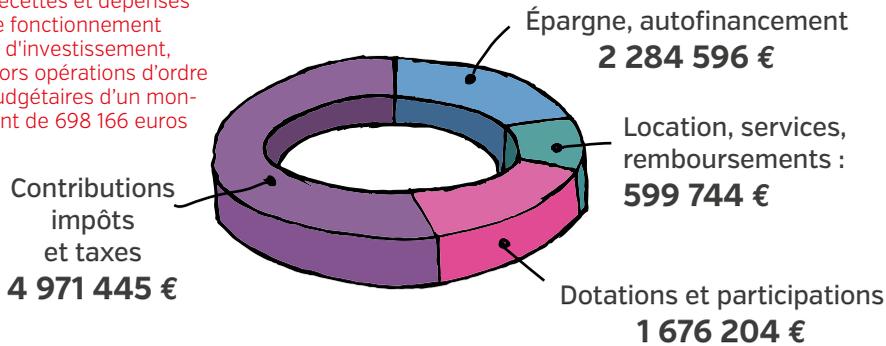
À noter : Les personnes qui ont 18 ans au plus tard la veille des scrutins peuvent voter si elles sont inscrites. Si l'inscription n'a pas été effectuée automatiquement, il est possible de faire la demande jusqu'à 10 jours avant le premier tour, à l'accueil de la mairie.

Budget 2022 : Investir pour demain

La ville a voté, le 24 mars dernier, le budget pour l'année 2022. **Celui-ci s'élève à 9 531 989 €.** Même si le contexte sanitaire et international impacte son élaboration, le budget reste maîtrisé grâce à une bonne gestion des dépenses. La ville d'Indre agit au quotidien pour des services publics de qualité et investit pour demain. Comment sont réparties les recettes et les dépenses ? Quels sont les investissements ? Décryptage.

Recettes : 9 531 989 €*

*recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, hors opérations d'ordre budgétaires d'un montant de 698 166 euros



Dépenses : 9 531 989 €*

6 489 197 €
en fonctionnement

La section de fonctionnement concerne les opérations courantes nécessaires à la gestion de la collectivité dont les charges à caractère général (électricité par exemple) et les charges de personnel.

3 042 792 €
en investissement

La section d'investissement concerne notamment les grands projets, les gros travaux, les achats importants.

QUELQUES CHIFFRES

Pas d'augmentation
des taux
d'imposition

Pas de recours
à l'emprunt
en 2022

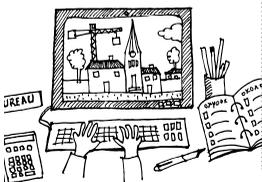
867 990 €
de subventions
aux associations

213 100 € pour
le fonctionnement
du CCAS

Dépenses par secteur

Affaires générales
4 002 327 €
42 %

- Administration
- Travaux de maintenance et entretien des bâtiments
- Cérémonies et animations
- Communication
- Cimetière
- État-civil.

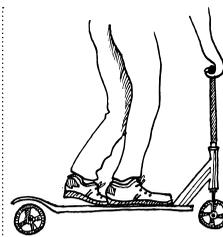
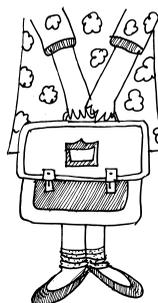


Petite enfance
519 587 €
5,4 %

- Multi-accueil
- Relais assistantes maternelles
- Subvention de places dans un multi-accueil herblinois.

Éducation
1 236 713 €
13 %

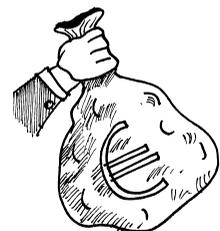
- Maintenance, équipement et entretien des écoles
- Restauration scolaire
- Études surveillées
- Accès des élèves à la piscine de la Bourgonnière
- Projet éducatif local.



Enfance, jeunesse
715 171 €
7,5 %

- Subvention à l'ACLEEA pour le périscolaire, le centre de loisirs et les camps
- Travaux et personnel.

Remboursement d'emprunts, dépenses imprévues, taxes foncières, autres charges
756 768 €
8 %



Tranquillité publique
prévention des risques
635 000 €
0,7 %

- Police municipale
- Protection des risques



QUESTIONS À...

Laurent Denèle,

Adjoint en charge des finances et du personnel

« À l'échelle du mandat, nous menons une politique d'investissement ambitieuse estimée à 8,7 millions d'euros. »

Dans quelles conditions a été établi le budget 2022 ?

« Ce budget est marqué par la crise sanitaire qui perdure (équipements pour le personnel, frais supplémentaires de nettoyage) et un contexte international bouleversé aux conséquences économiques lourdes (augmentation des coûts : énergies, matières premières, matériaux).

À cela s'ajoutent les charges imposées ou transférées par l'État : gestion du recensement, augmentation du point d'indice, réforme de la carrière des agents. »

Quels éléments se dégagent dans la constitution du budget ?

« Un effort a été fait sur les dépenses de fonctionnement comme la baisse de la consommation d'énergie et d'éclairage (ex : diminution du chauffage d'un degré dans certains bâtiments) et la mutualisation de projets menés par les services. Je tiens à remercier les agents pour leur contribution.

Suite à une renégociation du pacte financier métropolitain, la ville bénéficie en 2022 d'une augmentation des recettes attribuées par Nantes Métropole. Parmi ces recettes, une somme conséquente sera dédiée à la lutte contre le sans-abrisme. »

Quels sont les investissements ?

« À l'échelle du mandat, nous menons une politique d'investissement ambitieuse, estimée à 8,7 millions d'euros. Nous investissons dans la modernisation des services et la rénovation de bâtiments et d'équipements, devenus vieillissants faute notamment d'une maintenance assurée en lien avec les besoins existants ou à venir.

Par une bonne maîtrise de notre budget, les investissements restent mesurés. »

+ D'INFOS sur le budget > Indre44.fr / rubrique S'informer

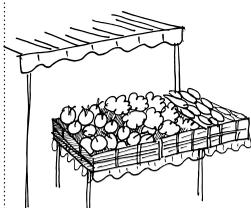


Utilité
rique,
ntion
sques
81 €
%

municipale
on en cas
s majeurs.

Culture
565 652 €
6%

- Saison culturelle
- Bibliothèque
- École de musique
- Subventions aux associations culturelles et patrimoniales.

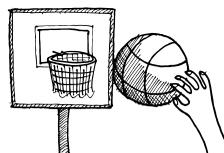


Action économique
64 823 €
0,7%

- Marchés du mercredi et du dimanche.

Solidarité, santé
462 816 €
4,8%

- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (aide aux personnes en difficultés et intervention auprès des personnes âgées)
- Participation au fonctionnement du centre de soins
- Subventions aux associations à vocation sociale.

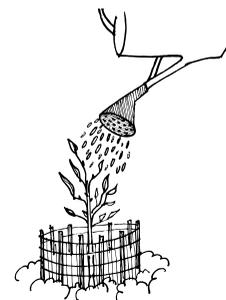


Sport
249 992 €
2,6%

- Travaux de maintenance et entretien des équipements sportifs
- Subventions aux associations sportives
- Golf miniature.

Aménagement durable
894 559 €
9,3%

- Amélioration du cadre de vie
- Entretien des espaces verts
- Actions en faveur du développement durable.



Les grands projets de la ville

Pour 2022-2026, l'enveloppe prévisionnelle des dépenses d'investissement s'élève à **8 758 150 €** :

3 315 000 €

pour des dépenses récurrentes telles que l'acquisition de foncier, l'entretien courant des bâtiments et leur mise aux normes d'accessibilité, l'achat de matériel, le renouvellement du parc informatique et mobilier.

5 443 150 €

pour des projets nouveaux de construction, d'aménagement, de réhabilitation comme, par exemple, l'amélioration des productions d'eau chaude et de chauffage, des aménagements scolaires, sportifs et des aires de jeux, le projet des restaurants scolaires, le diagnostic énergétique des bâtiments, la réhabilitation des bâtiments et espaces publics.

Focus sur les grands projets 2022

Espaces publics

- **Construction d'une aire de glisse** : la réalisation d'un équipement pour les amateurs de sports de glisse (skate, trottinette, BMX...) près de la salle des 3 îles : **180 000 €**
- **Rénovation du bassin de Haute-Indre** : La pataugeoire située sur l'aire de jeux à proximité du port de Haute-Indre devient vétuste (forte consommation d'eau potable, sol usé...). La ville souhaite s'équiper d'un dispositif plus écologique et ludique, qui réponde aux attentes des usagers : **170 000 €**

- **Création d'un terrain de football Five** : aménagement d'un terrain pour la pratique du football : **70 000 €**
- **désamiantage et destruction** d'une partie des garages situés rue du stade, garages devenus vétustes : **100 000 €**

Écoles

- **Informatisation des écoles** : équiper les écoles publiques d'outils informatiques à destination des élèves : **34 742 €**
- **Remplacement de la chaudière** de l'école élémentaire de la pierre Mara : **30 415 €**

- **Restaurant scolaire** de Haute-Indre : **500 000 €**
- **Installation de jeux** pour enfants : **20 000 €**

Patrimoine

- **Renouvellement des logiciels** des finances et des ressources humaines afin d'anticiper les réformes à venir : **16 655 €**
- **Équipement en véhicules** : changement du véhicule [bicarburant essence GPL] de la restauration scolaire, permettant la liaison entre la cuisine centrale et le restaurant de Haute-Indre et achat d'un poids lourd : **120 000 €**
- **Chapelle Forerie** : protection de la toiture : **6 000 €**

Des projets construits avec les citoyens.
Plus d'infos > 02 40 85 45 73
dialoguecitoyen@indre44.fr



La collecte des déchets évolue

Depuis le 1^{er} avril, les Indrais doivent jeter leurs déchets recyclables dans des bacs jaunes. Un nouveau prestataire ramasse les bacs, ce qui entraîne quelques adaptations. Chacun a pu recevoir, dans sa boîte aux lettres, les informations nécessaires.

Quels jours sont collectés les ordures ménagères (bacs bleus) et les déchets recyclables (bacs ou sacs jaunes) ?

> Collecte en fonction des rues sur Basse-Indre et Haute-Indre (voir carte ci-dessous)

Est-ce qu'il y a des nouvelles consignes pour trier ses déchets recyclables ?

> Non. Tous les déchets recyclages (emballages papier, plastique, carton, métal) doivent être mis directement dans le bac jaune, en vrac.

Pourquoi ces changements ?

- > Améliorer les conditions de travail des personnes qui ramassent les poubelles.
- > Diminuer l'impact carbone des véhicules de collecte.

À noter : La collecte par sacs jaunes se poursuivra seulement pour les rues identifiées comme « complexes », situées au cœur de Basse-Indre, puisqu'elles sont trop étroites pour accueillir les bacs. La livraison des bacs, pour les collectifs s'effectuera, courant avril. Avant, il faut utiliser les sacs jaunes.

Consultez les jours de collecte sur Indre44.fr et l'application *Nantes Dans Ma Poche*. Pour plus d'informations, contactez, jusqu'au 15 avril, le 02 40 41 99 70

+ D'INFOS > Indre44.fr / rubrique Aménager



Au volant, levons le pied !

27 mètres pour s'arrêter à 50 km/h contre 13 mètres à 30 km/h [source : association Prévention Routière] ! Les distances d'arrêt augmentent avec la vitesse et les risques aussi. Pensons aux personnes qui cohabitent sur la chaussée (piétons, deux-roues...) et aux riverains. Changeons nos comportements, pour :

+ de tranquillité et de sécurité

- de pollution et de bruit

Deux mesures concrètes à Indre

La vitesse maximale à respecter est de 30 km/h depuis 2021. Cette mesure s'applique sur l'ensemble de la commune, à l'exception d'Indret, des rues Elsa-Triolet et Danielle-Mitterrand, de la rue des Chaintres et de la rue de la Bordelaise. Cette réduction de la vitesse est, à présent, accompagnée par l'installation d'écluses [rétrécissements de chaussée] sur la rue Jean-Jaurès.

TRAVAUX

En cours

- Parking de la Bouma
Installation d'éclairage
- Salle des 3 îles
Installation de luminaires à l'extérieur
- ACLEEA et école Jules Ferry
Installation d'abris vélos

À venir

- Chapelle Forerier
Réfection de la toiture
- Stade
Changement d'un portail

Retrouvez l'ensemble des travaux sur Indre44.fr / rubrique Aménager

Sur les traces des **Maisons Moulées**

Une parcelle où la nature a repris ses droits, des chèvres pâturent paisiblement, le terrain situé entre les rues Jean Dayat, Jean Jaurès et Arcelor, était autrefois occupé par les Maisons Moulées : 28 cubes en béton de mâchefer, aux toits plats, abritant 52 logements. Cette cité ouvrière, construite à partir de 1916, offrait à chaque famille un lopin de terre à cultiver.



Le seul vestige des Moulées reste le muret de pierre le long de la rue Jaurès qui suit l'un des sentiers pédestres de la ville. Mais dans la mémoire des Forges de Basse-Indre, la cité abritait des logements de 2 pièces pour les ménages sans enfants, puis de 3 et 4 pièces. Une maison pour les célibataires et des baraques en bois, dits « baraquement Bidailleau » complétaient le tout. « Dans ces cubes en béton, sans isolation, on cuisait l'été et on gelait l'hiver mais nous n'aurions pas quitté notre cité pour un empire car il y régnait une vraie convivialité », raconte Suzanne Naël. « J'y suis arrivée à l'âge de 5 ans en 1949. Ma grande découverte fut la chasse d'eau, un réel tour de magie. La peinture des plafonds, écaillée par l'humidité, formait des dessins qui me faisaient rêver ». Dans les caves,

les gargotes et les bacs à laver en ciment servaient pour la lessive. L'hiver, on faisait sécher le linge en l'accrochant au tuyau de la cuisinière qui chauffait tout le logement.

Un quartier convivial et chaleureux

Hormis les odeurs des vapeurs de vernis de l'imprimerie, il faisait bon vivre aux Maisons Moulées. Les enfants grandissaient en toute liberté entre les allées tirées au cordeau, les jardins et le crassier*, terrain de sport improvisé où les gars de la cité jouaient au foot. Les ménagères se parlaient d'une fenêtre à l'autre en mettant leur literie à l'air. Les hommes s'occupaient du potager et abandonnaient parfois leurs outils pour boire la chopine. « C'était gai. Marcelline passait avec sa baladeuse et son poisson,

Pierrette avec ses légumes, le rémouleur croisait le marchand de peaux de lapins », se souvient Suzanne Naël. À deux pas de l'usine, rue Jean Jaurès, l'atelier de menuiserie de Mr Arnaudeau devenait salle de bal pour les noces. En face, le café des Forges, tenu par son épouse servait de cabine téléphonique.

À partir de 1980, ces maisons furent jugées non restaurables, les locataires partants n'étaient plus remplacés. Quand une maison se vidait elle était rasée. Les ruines effondrées sur leur cave étaient recouvertes de terre. La dernière maison détruite fut le n°1 en 1988 et le terrain devint une jungle inextricable.

**Crassier : amas de résidus de la fabrication de l'acier provenant de l'usine*

Article rédigé par Indre Histoire d'Îles indrehistoirediles.wordpress.com

Pour compléter les connaissances sur ce patrimoine ouvrier, Indre Histoire d'Îles recherche des témoignages, photos et documents sur les Maisons Moulées. Contact : indrehistoire@wanadoo.fr - 02 40 86 61 03

Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

Un réfugié est une personne qui a dû fuir son lieu de vie à cause d'un danger. Combien de femmes et d'hommes, victimes d'oppression, de dictature et de violence n'ont que l'exil pour solution ? Trop toujours, et la liste des drames s'allonge : d'ici à 2050 selon l'ONU, il y aura 250 millions de réfugiés climatiques à travers le monde ! La question de l'accueil de ces personnes, de leur protection doit plus que jamais s'incarner dans les politiques de nos territoires. Nous travaillons activement avec les services de la ville et mobilisons régulièrement ceux de la Métropole, du département et de l'Etat afin d'accueillir dignement ces femmes, ces hommes, leurs enfants, d'où qu'ils viennent.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de deux millions de personnes ont fui l'Ukraine pour trouver un « refuge ». L'invasion russe est d'une telle abomination que, très vite, partout en France des actions ont été organisées en soutien au peuple ukrainien. A Indre, en quelques jours seulement, vous vous êtes mobilisés afin de recueillir des dons en matériel et nourriture. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la Municipalité pour ouvrir vos foyers. Votre solidarité et votre générosité vous honorent.

Continuons à œuvrer ensemble à créer un avenir désirable qui respecte les droits humains et la santé de notre planète.

Opposition

INDRE Avenir

L'invasion de l'Ukraine par la Russie est un acte de guerre qui plonge à nouveau l'Europe dans un climat de peur et annonce un avenir incertain. Nous adressons nos pensées et notre soutien à la population Ukrainienne et soutenons les actions engagées par les gouvernements Européens pour trouver une issue diplomatique. La solidarité est une fois encore une priorité pour les populations déplacées et pour les conséquences économiques à venir. Les crises se suivent et sur notre commune, que s'est-il vraiment passé depuis deux ans ? Le bilan est très loin de ce que nous sommes en droit d'attendre : Quelques arbres plantés, quelques réunions dites de dialogues citoyens restées stériles, l'augmentation des dépenses liées aux recrutements d'agents, et aucun projet structurant lancé. La majorité présente un budget et un plan d'investissements dénués d'ambitions pour l'avenir. Les seuls projets prévus, sont ceux hérités de la précédente majorité, mis en sommeil pour mieux se les approprier. Mais à quel coût ? car la gestion de projets n'est visiblement pas maîtrisée, avec des cahiers des charges toujours en rediscutions et des appels d'offres infructueux. Notre commune a les capacités financières, sans recourir à l'emprunt, d'investir dans la modernisation, l'entretien et le développement de notre patrimoine.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Dans un marché du transport sanitaire en bouleversement, ce sont les malades qui trinquent. Nombreux sont les indrais à se voir refuser une ambulance, un VSL, pour se rendre à l'hôpital ! Toutes les sociétés d'ambulance des environs refusent d'intervenir, au motif avoué sans détour que le trajet n'est pas assez rentable. C'est intolérable !

Le transport sanitaire, même assuré par des entreprises privées, fait partie intégrante du parcours de soin et répond à une mission de service public. Il constitue un droit fondamental pour les patients, en ce qu'il permet de rendre les soins concrètement accessibles à l'ensemble des assurés sociaux, quelles que soient leur condition sociale, leur pathologie, leur situation géographique.

L'obsession de rentabilité démantèle des services utiles socialement à la population, et fragilise les plus vulnérables d'entre nous. Pénurie de VSL, fermeture de la Poste, disparition du DAB, le tout digital... Beaucoup vivent comme une exclusion le fait de ne plus pouvoir accéder à ces services. Leur démantèlement provoque de profondes déchirures du lien social, parfois de la colère, sûrement un sentiment d'abandon.

Mobilisons nous avec les élus de proximité, municipaux, départementaux, pour que nos services publics, leur intérêt général, soient préservés.

CONSEILS MUNICIPAUX

Judi 23 juin à 19h, Mairie d'Indre

Judi 29 sept. à 19h, Mairie d'Indre

Judi 8 déc. à 19h, Mairie d'Indre

Questions citoyennes

Vous avez une question d'intérêt général à poser pour le prochain conseil municipal ?

Envoyez-la au moins 24 heures avant la séance :

- **par voie postale** : Mairie d'Indre
Avenue de la Loire - 44610 Indre
- **par courriel** : dialoguecitoyen@indre44.fr
- **via le site Internet** de la ville

+ D'INFOS > indre44.fr / rubrique Participer

Consultez les comptes rendus des derniers conseils sur Indre44.fr / rubrique S'informer > Conseils municipaux

Cartes d'identité et passeports, délais allongés

Le délai d'obtention d'un titre d'identité est actuellement supérieur à 3 mois.

Face à la forte demande de renouvellement de ces documents, il est recommandé d'anticiper vos démarches. Les demandes sont possibles seulement auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales et sur rendez-vous.

La liste des mairies équipées du dispositif est disponible sur Indre44.fr ou auprès de l'accueil de la mairie.

Échangez avec la conseillère départementale

Carole Grelaud, conseillère départementale, tient des permanences à la mairie d'Indre [Avenue de la Loire].

Prochaines dates

4 mai et 1^{er} juin, de 9h à 10h30
Sur rendez-vous : 02 40 99 10 81

Vous recherchez un job d'été ?

La ville recrute pour le golf miniature.

Plus d'infos sur Indre44.fr et au 02 40 85 59 05

Le Tiers Lieu de l'ACLEEA apporte une aide aux jeunes dans leurs recherches d'emploi (bons plans, méthodologie, les droits...).

Plus d'infos auprès du Tiers Lieu [Maison des Associations - rue du Stade] ou sur Acleea.fr

La ville recrute

La ville recherche régulièrement des personnes pour la restauration scolaire, le multi-accueil, la distribution de supports de communication, la surveillance lors de la mise en place du service minimum d'accueil et de l'étude surveillée et des ATSEM [Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles].

Retrouvez les offres d'emploi de la ville sur Indre44.fr / rubrique S'informer et sur la page LinkedIn [ville d'Indre].

Cet été : Accueil de loisirs et séjours pour les enfants et les jeunes

L'ACLEEA propose, en juillet et en août, un accueil de loisirs, des séjours ados et des mini-camps. Une plaquette a été distribuée dans les boîtes aux lettres, courant mars. Elle est également disponible à l'ACLEEA [Maison des Associations - rue du Stade] Le Tiers Lieu sera également ouvert durant l'été.

ÉTAT civil

DEPUIS LE 26 DÉCEMBRE 2021

Mariage

Mariam BOUHAMED / Majdi BEN KAHLA [29/01/22]

Naissances

Romy OUTIN [26/12/21]
Kaëlya BOUSSEAU [28/01/22]
Louis LE BER [7/03/22]
Ali BEN ISMAIL [17/03/22]

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée les lundis et jeudis matin]
Maison des Services : 18 bis rue Denis
Rivière 44 610 Indre - Accueil : lundi,
mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Accueil sur rendez-vous.
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Faites du Vélo

Loire & Bacs

22 Mai 2022

10h-18h

**Parcours sécurisé de 45 km
+ animations, concert et
restauration sur la Place
Odette Nilès.**

**Plus d'infos sur Indre44.fr.
Retrouvez la programmation
à l'accueil de la Mairie
et de la Maison des Services.**



La circulation et le stationnement sur la commune seront perturbés, notamment entre 10h et 14h. Des parkings accessibles, par la rue de la gare, sont prévus pour cet événement. L'utilisation du bac, de 8h30 à 18h30, pour traverser la Loire sera exclusivement à l'attention des cyclistes et piétons.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 10/04 AU 10/06

Élection présidentielle

DIM. 10 ET 24 AVRIL > 8H À 19H

Bureau 1 : école élémentaire Jules Ferry
Bureau 2 : salle d'audition de l'école de musique
Bureau 3 : école maternelle de la pierre Mara

Fête de la Loire

DIM. 24 AVRIL > 10H À 19H

Animations gratuites, restauration
et buvette. (Lire p.4)
Place Odette Nilès
Organisé par le Comité des fêtes

Loto

DIM. 24 AVRIL > 14H

Ouverture des portes à partir de 12h
Salle des 3 îles, rue des Chaintres
Organisé par Indre Basket Club
www.indrebasketclub.fr

Le vendredi des tout-petits

VEN. 29 AVRIL ET 20 MAI > 10H30

Lectures, comptines ou chansons.
Bibliothèque municipale, rue du stade
De 18 mois à 3 ans - Gratuit

Apéritif rencontre

SAM. 30 AVRIL > 12H

Présentation de l'association et
échanges autour du jardinage.
Jardins familiaux de Haute-Indre,
Chemin du port
Organisé par Les Jardins des îles d'Indre
jardinsdesiles44610@gmail.com

Repair café

30 AVRIL ET 20 MAI

Réparez vos objets cassés avec des
réparateurs bénévoles.
30 avril : atelier spécial « vélo », 10 Rue Pasteur
Organisé par l'Amicale Laique de Basse-Indre
Plus d'infos : 06 15 75 10 12

Trophée des 3 îles

DIM. 1^{ER} MAI > DÈS 10H

Régate aviron de mer. (Lire p.4)
Cale du bac de Basse-Indre
Organisé par le Cercle nautique d'Indre

Vide Grenier

DIM. 1^{ER} MAI > 9H À 17H30

Devant le Complexe Tabarly, rue de l'Allier
Organisé par Indre Basket Club
www.indrebasketclub.fr

Rencontre d'auteurs

MAR. 3 MAI > 19H

Présentation et dédicace du livre
« En vie, en joue, enjeux » de Didier Guyvarc'h
et Loïc Le Gac.
Bibliothèque municipale, rue du stade
En partenariat avec le Comité Départemental du
Souvenir et le Comité local du Souvenir d'Indre
Gratuit, places limitées : 02 40 85 46 16

Concert d'orchestres d'Harmonie

SAM. 14 MAI > 20H30

L'orchestre d'Harmonie d'Indre invite
celui de Bouguenais & Saint Aignan.
Salle des 3 îles, rue des Chaintres
Gratuit

Fables

SAM. 14 MAI > 14H30

Deux comédiens (Cie Pois Plume)
donnent vie aux fables.
Maison des Associations, rue du stade
En partenariat avec la bibliothèque
départementale
Inscription conseillée : 02 40 85 46 16
Gratuit

En parallèle, exposition du 9 avril au 14 mai
à la bibliothèque : 10 fables de La Fontaine
revisitées.

Audition entre les classes

19 MAI ET 10 JUIN > 18H30

Travail transversal entre les classes.
École de musique, rue de la gare
Gratuit

Stage Projet Maison

VEN. 20 MAI > 19H

21 ET 22 MAI > 10H À 13H

Dessin.
Salle des 3 îles, rue des Chaintres
Gratuit - Inscription conseillée : 02 40 85 45 74

Les matinées nettoyage

SAM. 21 MAI > DÈS 10H

Ramassage des déchets.
Rendez-vous sur l'un des deux sites :
• ancien local du Centre Nautique d'Indre
(quai Henri Brunais en face du n°19),
• boudrome de Haute-Indre.

Tournoi des Titis

21 ET 22 MAI > 9H À 18H

Matchs de basket et animations pour enfants.
Complexe Tabarly, rue de l'Allier
Gratuit
Organisé par Indre Basket Club
www.indrebasketclub.fr

Faites du vélo

DIM. 22 MAI > 10H À 18H

Parcours à vélo sur 9 communes
dont Indre et animations. (Lire p.15)
Place Odette Nilès
Gratuit

Commémoration

VEN. 27 MAI > 10H

Journée Nationale de la Résistance.
RDV place Odette Nilès, dépôt de gerbe
au monument aux morts

Conte en langue des signes et musique

SAM. 4 JUIN > 20H

Salle des 3 îles, rue des Chaintres
Gratuit

Exposition Projet Maison

JEU. 9 JUIN > 19H

Restitution du travail des élèves.
Salle des 3 îles, rue des Chaintres

